AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 23 mars 1865

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 23 mars 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation2 p. (428r, 429v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 23 mars 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43238

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction23 mars 1865
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireDelpech, Alphonse (1821-1902)
Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Après que la séparation ait été prononcée, Jean-Baptiste André Godin demande à Delpech ce que le tribunal a décidé sur la provision à verser à sa femme en attendant la liquidation, qui pourrait durer de deux à dix ans. Il demande à Delpech de l'assister dans la procédure de liquidation de la communauté de biens, qui sera selon lui l'objet d'une lutte désespérée et fatigante, et souhaite connaître les frais entraînés par la liquidation. Il souhaite que Delpech obtienne la remise de cahiers utilisés pendant le procès. SupportUn passage du texte de la lettre est repéré par un trait au crayon bleu dans la marge du folio.

Mots-clés

<u>Consultation juridique</u>, <u>Finances personnelles</u>, <u>Procédure (droit)</u> Personnes citées

- Favre, Jules (1809-1880)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Lieux cités

- Amiens (Somme)
- Vervins (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 31/05/2023

Guier h 23 mars 1865 Monsium Delput a gue dous mappener set un comp a letomethe histoire de la justin vis a vio des novatuers, la quetinte pronon were sur havet in la weer of mien vous on me dites pas quelle provision la wer a asserie a ma fimme penda la liquidation. estre a frace envore calle A tribund de versias - as propositions Me stut inter dans were Now partigue p me puis que l'accuciblir, mais p puis quire ovoire aver toutes les paine qui de renouent autour delle quille puiser me proposer auto chose que des transactions inacceptables et enirecces sample très dobatiers le commerce que down pourty maconder encore dans att affaire of Julio Farres ma dit que la liquidation souduit are tout be utrit - goldich durant tim due ans. mais que de pe douters la rendre laborium elle qualait en dure Jia. entre us catumes joi dom a deter to marche you go dois premier a mayor

657 rabille and igano quille dois - Tresunt Jugimes esamener